

3 JOURS
2 NUITS

TRAPPEUR

AU PIED DU PLOMB DU CANTAL



À partir de

242€

par personne
(Base 10 personnes)

Ce tarif comprend :

- l'hébergement en chambres d'hôtes
- le déjeuner du 3^{ème} jour dans un buron
- les activités prévues au programme
- Les forfaits et le matériel

Ce tarif ne comprend pas :

- le transport
- les dépenses personnelles
- les assurances
- la taxe de séjour

PROGRAMME

JOUR 1 - ARRIVÉE AU PAYS DE SAINT-FOUR

Arrivée à votre hébergement en fin d'après-midi où vous serez hébergés en chambres d'hôtes.
Installation, dîner et nuitée.

JOUR 2 - SORTIES RAQUETTES AU COL DE PRAT DE BOUC

Petit déjeuner au sein de votre hébergement.

Matinée libre.

Déjeuner (gestion libre).

En soirée : Randonnée raquette à neige semi-nocturne avec repas dans un buron.

Votre accompagnateur, vous rejoint **au Col de Prat de Bouc (1400 m)**, situé au pied du Plomb du Cantal, pour une randonnée raquettes à neige.

À la tombée de la nuit, cette randonnée vous immerge dans l'ambiance montagnarde nocturne, si particulière avec ses forêts et ses plateaux, où la quiétude est reine. La montagne est à vous... La sortie vous conduit à un ancien buron et certainement vous surprenez quelques animaux à la lueur de vos lampes frontales.

Au retour, dîner de spécialités locales et nuitée à votre auberge.

JOUR 3

Après votre petit déjeuner, une sortie matinale vivifiante vous attend. **En randonnée raquettes**, vous goûtez à l'intimité des vastes forêts de conifères. L'ambiance nordique est au rendez-vous : le « sentier traces » est l'occasion de mieux connaître la faune sauvage de la région.

Au retour, déjeuner au buron du Col de Prat de Bouc.

Après le repas retour à l'auberge et départ.

VOTRE HÉBERGEMENT :

Vous serez hébergés **en chambre d'hôtes** située non loin du Plomb du Cantal au départ de toutes les activités.

Informations/Réservations

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour
17 bis, place d'Armes - 15100 Saint-Flour
Tél : 04 71 60 22 50
Mail : reservation@pays-saint-flour.fr
www.pays-saint-flour.fr

▲ NOS ENGAGEMENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- privilégier des menus à base de produits locaux et de saison
- privilégier les activités non dégradantes pour l'environnement,
et mettre en valeur notre patrimoine naturel.